



Compte-rendu du Conseils d'Administration du 22 décembre 2015

Présents : J. Gouttman, E Martire, Y.Mantelin, P. Bual, J. C. Boussarie, M. Ernotte, Y. Alix,
P. Rabaud, C. Duchesne.

Invités : A. Hild, J. Lacaze, M. Chavent.

Absent (excusé): B Desroy.

Rédacteur: P. Bual

1. Le président Jacques Gouttman ouvre le Conseil d'Administration à 18 heure 15 et annonce la que Catherine Duchesne a présenté sa démission du Conseils d'Administration, celle-ci précise que déménageant fin mars 2016 dans l'Ain elle ne pourra plus être aussi présente au club et ne pourra donc plus assumer sa fonction de Secrétaire Générale.

Jacques Gouttman exprime son regret de voir partir Catherine Duchesne du bureau et lui exprime ses remerciements au nom de tous les membres pour le travail qu'elle a accompli au cours de ces dernières années.

La responsabilité de Secrétaire Général sera assumé par l'un des membres du Conseil d'Administration jusqu'à la prochaine Assemblée Générale au cours de laquelle il sera procédé à une nouvelle élection d'un Secrétaire Général.

2. Résultats Financier au 31 décembre 2015

Le trésorier Maurice Ernotte présente le bilan financier 2015 sous forme de compte de résultat permettant la comparaison avec l'année précédente.

Maurice Ernotte commente les chiffres les plus significatifs suivants :

- Dépenses
- Les dépenses en direction de la FFB sont en hausse d'environ 10% par rapport à l'année dernière, ce qui est principalement dû a une collecte plus rapide des licences et donc un versement anticipé à la Fédération.
 - Les achats sont en hausse de 65% par rapport à l'année dernière, ce qui est principalement du à l'achat de BridgeMate supplémentaires, de livres, d'étuis, d'une nouvelle imprimante, d'une machine à café et de 50 000 étiquettes pour les droits de table.
 - Les dépenses pour le Grand Tournoi du Club sont en baisse de 30% par rapport à l'année dernière, à cause d'un nombre inférieur de participants (le tournoi de cette année étant réservé aux membres du CBC).
 - Il est a noter qu'environ 500 € de lots et de boissons ont déjà été acheté en vue du tournoi des Blanchisseurs en profitant des promotions qui se sont présentées.
 - Les Frais divers ont plus que doublé par rapport à l'année dernière ce qui est principalement dû au paiement d'un professeur qui assure les cours des 3^{ème} année et Perfectionnement.
- Recettes
- Les recettes de cotisation et licences sont en hausse de 13% par rapport à l'année dernière. Le président Jacques Gouttman fait remarquer qu'il y a une baisse du nombre

des licenciés au club alors que le nombre de sympathisants (Membres non licenciés) est en hausse, il faudra s'interroger, dit-il sur cette baisse du nombre des licenciés qui est le seul critère retenu par la Fédération.

- Les subventions sont en baisse de 45% par rapport à l'année dernière, ce qui est dû à une baisse des subventions de la Fédération et du Comité pour l'enseignement dispensé au Cadets.

- Les recettes sont en forte baisse pour le Grand Tournoi du Club, puisqu'il avait été décidé cette année de réserver ce tournoi aux membres du Club et de ne demander qu'un droit de table d'un ticket.

- Les recettes diverses sont en hausse de 40% par rapport à l'année dernière, ce qui est principalement dû au paiement des cours dispensés par un professeur extérieur au Club. Le Président Jacques Gouttman fait remarquer qu'il faudra s'interroger sur la diminution du nombre d'élèves entre les « 2^{ème} année » de l'année dernière et les « 3^{ème} année » de cette année et la diminution du nombre de « Débutants ».

Résultat : Le résultat est un profit au 31 décembre 2015 de 3995 € comparé aux 8111 € de l'année dernière.

3. Machine à Dupliquer

Jacques Gouttman fait un résumé rapide des conclusions de la commission d'évaluation de l'achat d'une machine à dupliquer.

L'intérêt d'une telle machine est indéniable, cependant sa gestion et son utilisation posent un certain nombre de problèmes :

- Le stockage de la machine est délicat car celle-ci reste fragile et ne peut pas être constamment manipulée. Maurice Ernotte fait remarquer qu'il serait possible de ranger la machine dans un meuble à roulette évitant les manipulations et les branchements et débranchements de câbles.

- La mise en œuvre de la machine demande une préparation de 20 minutes à 1 heure en fonction des tournois à préparer, l'ouverture de la salle Rebuffat à 14 :00 obligerait à venir préparer les Tournois la veille.

- Pour le moment l'absence de salle disponible et de volontaire pour venir préparer les tournois oblige à sursoir à l'acquisition d'une machine à dupliquer.

4. Jacques Gouttman nous annonce qu'il va être amené à prendre des responsabilités au sein du comité organisateur de la Coupe du Monde de Bridge 2017 qui se tiendra à Lyon et dont une Compétition aura lieu à Craponne. De plus, comme il l'a indiqué à plusieurs reprises, il ne briguera pas un nouveau mandat à la présidence du Club.

Pour la pérennité du Craponne Bridge Club Jacques Gouttman a demandé au Conseil d'administration de réfléchir sur les vocations pour se présenter à la Présidence du Club à sa suite. Il serait bien pour le Club ainsi que pour les relations avec la Mairie de Craponne que les intéressés se manifestent avant la fin du mois de Janvier 2016, ce qui permettrait un passage de témoin « en douceur ».

5. Conditions de participations aux frais de Finales.

- Il est proposé que le remboursement des frais de participations aux Finales des compétitions ne soit plus liés à la seule condition d'être membre du Club depuis 10 ans, mais relève de conditions générales de participation du Club aux frais de finales.

- Il est aussi proposé que le nombre minimum de participations aux tournois de régularités pour obtenir un remboursement aux frais de finales soit abaissé de 30 à 15 pour les personnes exerçant une activité professionnelle les empêchant de participer aux tournois qui se déroulent l'après-midi.

Ces propositions seront soumises à un vote lors du prochain Conseil d'Administration.

Le Conseil d'Administration se termine à 19:45.